



PRODUCTIONS ANIMALES



BPREA élevage bovins viande

Formation par apprentissage ou formation continue
(Code RNCP 38093 | Niveau BAC)

Période d'entrée en formation

Septembre

Durées de la formation

Formation continue : 10 mois

- 28 semaines au centre (35 heures par semaine)
- 12 semaines de stage

Apprentissage : 1 ou 2 ans

En fonction de votre parcours, nous adaptons la durée de la formation.

Lieux de formation

Fermes expérimentales : Les Trinottières (49) pendant 19 semaines, Les Etablières (85) pendant 6 semaines et Thorigné d'Anjou (49) pendant 3 semaines

Objectif de la formation

Acquérir de solides compétences et des méthodes indispensables pour assurer le pilotage et la gestion d'une entreprise agricole spécialisée en élevage bovins viande.

Blocs de compétences (UC)

- Se situer en tant que professionnel.
- Piloter le système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.
- UCARE : Mettre en œuvre une animation dans l'entreprise agricole ou Transformer le lait en produits laitiers ou Transformer la production en viande | Mettre en place un système agroforestier

Les +

- Multimodalité avec des apports théoriques, travaux pratiques sur fermes supports ou fermes expérimentales, études de cas concrets, enquêtes terrain et visites d'entreprises. Digitalisation (plateforme numérique) et formation à distance (classe virtuelle).
- Dans le cadre d'un parcours personnalisé, il est possible de suivre et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Le réseau Chambre d'agriculture permet un contact privilégié avec les équipes de conseillers accompagnant les projets d'installation.
- Formation qui permet d'obtenir la capacité professionnelle.



BPREA élevage bovins viande

Formation par apprentissage ou formation continue
(Code RNCP 38093 | Niveau BAC)



Sanction de la formation

La certification est obtenue une fois la totalité des unités capitalisables (UC) acquises. La validation d'une UC donne lieu à une attestation de capacité. Chaque UC a une durée de validité de 5 ans.

Publics concernés

- Apprenti
- Demandeur d'emploi
- Salarié en contrat de professionnalisation, en reconversion, en évolution professionnelle ou en activité

Métiers visés

- Responsable d'une entreprise agricole
- Salarié agricole
- Responsable d'élevage

Suite de parcours

Il est possible de compléter sa formation avec un Certificat de spécialisation (CS).

Tarif et financements

- **Apprenti** : financement par les OPCO
 - **Demandeur d'emploi** : financement par le Conseil régional des PdL
 - **Salarié** : financement par Transition Pro dans le cadre d'un projet de transition professionnelle
- Nous consulter pour obtenir un devis.

Pré-requis

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau CAP/BEP.
- Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme : avoir suivi un cursus complet de seconde ou justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole.

Conditions d'inscription

- Contacter ÉFEA par mail ou téléphone.
- Participer à une réunion de présentation de la formation, un entretien individuel avec des tests de positionnement (si nécessaire).
- Compléter le dossier de candidature et le renvoyer.

Contact

ÉFEA Les Trinottières (49)
Les Trinottières, 49140 Montreuil-sur-Loir
formation-insertion@pl.chambagri.fr | 02 41 18 60 75

Responsable de la formation

Claire POCHÉ

Délais d'accès

Votre entrée en formation est conditionnée par l'accord de financement. Le courrier d'admission vous parviendra au plus tôt, deux mois avant le début du parcours.



Evaluation des acquis

Les évaluations sont basées sur un entretien d'explicitation oral avec un support de présentation. La validation des capacités s'appuie sur les situations professionnelles et la pratique en entreprise.

La formation en chiffres (rentrée 2022-2023)

Pas de session en 2022, pas d'indicateurs de résultats à communiquer.

Accessibilité de la formation par la VAE

La formation est accessible par la VAE en application des dispositions du code du travail.



Nos formations et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap : Pauline DUGUÉ au 02 41 18 60 75 | www.monparcourshandicap.gouv.fr



Tél. 02 53 57 18 40
formation-insertion@pl.chambagri.fr
www.efea-formation.fr

9 rue André-Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02



Les conditions générales de vente sont accessibles sur simple demande ou sur notre site internet.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE